

**1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE****1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT**

Nom du produit : ACTIPRO HANDSOAP PEARL

**1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES****1.2.1. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES**

Composition détergente liquide pour les mains et le corps, consistant en un mélange de tensioactifs végétales, convenant à une utilisation fréquente.

**1.2.2. USAGES DÉCONSEILLÉS**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

CLEANLINE

Nijverheidslaan 8

8560 Wevelgem - Belgique

T 056 43 70 70 - F 056 42 81 85

info@cleanline.be - www.cleanline.be

**1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE**

Centre Anti-Poisons

T 070 245 245

**2: IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE**

Classification selon le règlement (CE) n°. 1272/2008 [CLP] Le produit, qui est un produit cosmétique n'est pas nocif pour la santé humaine.

**2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE**

Éléments d'étiquetage selon le règlement (CE) Nr. 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) : Aucun

Mention d'avertissement (CLP) : Aucun

Mentions de danger (CLP) : Aucun

Conseils de prudence (CLP) : Aucun

Phrases EUH : Aucun

**2.3. AUTRES DANGERS**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. SUBSTANCE**

Non applicable

**3.2. MÉLANGE**

Sulfate de laureth de sodium: Tensioactif anionique primaire

Cocamidopropylbetain: Tensioactif amphotère secondaire

Glyceryl / caprate: Diluant

Parfum: Lait

Chlorure de sodium: Contrôleur viscosité

Acide lactique: Régulateur d'acidité

Glycol Distearate: Produit perlante

Conservateur: Mélange: Benzyl Alcohol, Methylchloroisothiazolinone, Methylisothiazolinone.  
Eau: Qb jusque 100%

**4: PREMIERS SECOURS****4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS**

Premiers soins après inhalation : Aucun danger

Premiers soins après contact oculaire :

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Premiers soins après ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

**4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS**

Inhalation: Pas de symptômes spécifiques notés.

Ingestion: Pas de symptômes spécifiques notés.

Contact avec la peau: Aucun(es) dans des conditions normales.

Contact oculaire: Peut provoquer une irritation temporaire des yeux.

**4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1. MOYENS D'EXTINCTION**

Moyens d'extinction appropriés: Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, poudre sèche. Moyens d'extinction appropriés: Aucun.

**5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE**

Produits de combustion dangereux: Aucun.

**5.3. CONSEILS AUX POMPIERS**

Procédures spéciales: Aucun

**6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL****6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE**

Eviter le contact avec les yeux.

**6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Pas pertinent compte tenu des petites quantités utilisées.

**6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE**

Absorber les fuites de produit avec du sable ou de la terre. Eviter que le produit est libéré dans les égouts ou les eaux de surface ou des eaux souterraines.

**7: MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER**

Aucun.

**7.2. CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS**

Conservé uniquement dans le récipient d'origine fermé à une température entre 0°C et 30°C.

**7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)**

Les applications identifiées sont décrites en détail dans la section 1.2.

**8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE**

Commentaires des ingrédients

UE = Valeurs indicatives conformément à la directive 91/322/CEE de l'UE.

**8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION**

Mesures techniques: Inapplicable.

Protection des voies respiratoires: Pas de recommandations spécifiques.

Protection des mains: Protection des mains non requise.

Protection oculaire : Inapplicable.

Mesures d'hygiène : Inapplicable.

**9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES**

État physique: Liquide blanc nacré

Couleur : Clair (ou pâle): blanc

Odeur: Caractéristique

pH, Solution concentrée ± 5,5

**9.2. AUTRES INFORMATIONS**

Inapplicable

**10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1. RÉACTIVITÉ**

Aucun risque particulier de réactivité associés à ce produit.

**10.2. STABILITÉ CHIMIQUE**

Stable dans les conditions normales de température.

**10.3. STABILITÉ CHIMIQUE**

Non établi.

**10.4. CONDITIONS À ÉVITER**

Il n'y a pas de conditions connues qui peuvent conduire à une situation dangereuse.

**10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES**

Matières à éviter: Pas de groupe d'incompatibilité noté.

**10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**

CONFORME AU RÈGLEMENT (CE) NR. 453/2010

DATE : 15/03/2022

VERSION : 5

CLEANLINE BVBA

Nijverheidslaan 8 - B-8560 Wevelgem

T +32 (0)56 43 70 70

E info@cleanline.be

www.cleanline.be

Aucun dans des conditions normales.

## 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Danger par aspiration: Pas d'avertissement de santé spécifique noté.

Inslikken: Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas d'irritation à prévoir dans une utilisation normale

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Peut provoquer irritation temporaire des yeux.

## 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: N'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 12.1. TOXICITÉ

Toxicité aiguë de poisson : Pas toxique pour les poissons.

### 12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Dégradabilité: Le tensioactif (s) dans cette préparation respecte (nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Données à l'appui de cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États et seront mises à disposition à la demande directe ou à la demande d'un fabricant de détergent.

### 12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Potentiel de bioaccumulation: Les données sur la bioaccumulation ne sont pas communiquées.

### 12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

Mobilité : Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET VPVB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

### 12.6. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Aucuns connus

## 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Information générale: Lors de la manipulation des déchets, les mesures de sécurité s'appliquant à la manipulation du produit doit être observé.

### 13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Annotations transport routière : Non classifié.

Annotations transport ferroviaire : Non classifié

Annotations transport maritime : Non classifié.

Annotations transport aérienne : Non classifié.

### 14.1. NUMÉRO ONU

Inapplicable.

### 14.2. NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES

Inapplicable.

### 14.3. CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT

Inapplicable.

### 14.4. GROUPE D'EMBALLAGE

Inapplicable.

### 14.5. DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

**SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT / POLLUANT MARIN:** Non

**14.6. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR** Inapplicable.

### 14.7. TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À

**L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU RECUEIL IBC** Inapplicable.

## 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION

**PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT**

Il s'agit d'un produit cosmétique conforme à la directive 76/768 CEE (tel que modifié) et le règlement CE n° 1223/2009 (tel que modifié) et est donc exemptée de l'obligation de fiches de données de sécurité selon le règlement CE n° 453/2010. Il est également une exception aux règles de la Directive Préparations Dangereuses directive 1999/45/CE et sur la classification, l'étiquetage et l'emballage (CE) n° classification et d'étiquetage 1272/2008.

### 15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Aucune évaluation de la sécurité chimique effectuée.

## 16: AUTRES INFORMATIONS

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Il est destiné à décrire du point de vue de la sécurité de nos produits et ne vise pas à garantir certaines propriétés.

### AUTRES INFORMATIONS:

- la production de licence italienne de cosmétiques: n° 185 21/08/97.
- Production et fabrication selon "GMP" (Good Manufacturing Processes), et selon la DL italien 328/87 italien and Cosmetic Act 713/86.
- Les matières premières, mise en page et la production de plantes ont été enregistrées par le ministère italien de la Santé.
- Production automatisée et certifiée pour une utilisation cosmétique.
- l'évaluation toxicologique et de la sécurité du produit: "cosmétique Dossier" selon la directive européenne 93/35/CEE de, 7ème directive européenne 76/768/CEE amendement, soumis à HTS Chimica Srl - (PD) Italie.

CONFORME AU RÈGLEMENT (CE) NR. 453/2010

DATE : 15/03/2022

VERSION : 5

CLEANLINE BVBA

Nijverheidslaan 8 - B-8560 Wevelgem

T +32 (0)56 43 70 70

E info@cleanline.be

www.cleanline.be